

Côté Gîtes

LE JOURNAL
DES PROPRIÉTAIRES
Gîtes de France®



AVRIL 2024



ÉDITO

Mesdames, Messieurs,
chers propriétaires,

En ce début d'année, je participe à de nombreuses assemblées générales qui sont autant d'occasions d'échanger avec vous et de revenir sur notre histoire :

- à l'origine, un sénateur, Émile Aubert et un couple de cultivateurs / éleveurs de moutons Denise et Lucien Roche ;
- une grange ;
- une idée folle : offrir des vacances pas chères pour tous, en complétant les revenus des agriculteurs, en évitant la désertification de nos campagnes et en rénovant le patrimoine de nos villages.

70 ans après Gîtes de France® porte toujours ces valeurs humaines, solidaires, responsables, engagées :

- nous accueillons sans boîte à clé nos vacanciers chez nous et leur faisons découvrir les richesses et bons plans de notre territoire ;
- chaque séjour dans nos maisons est une expérience unique, personnalisée ;
- chaque propriétaire contribue à la rénovation et à la valorisation du patrimoine et favorise un tourisme durable et respectueux ;
- chaque propriétaire, accompagné tout au long de son activité par nos équipes locales, vise à offrir un hébergement de qualité ;
- et nous sommes les acteurs privilégiés de l'attractivité de nos territoires ruraux, où bien souvent la petite hôtellerie familiale a disparu et contribuons activement à l'économie locale.

Et aujourd'hui, ce sont bien ces valeurs qui font notre modernité et surtout notre différence avec certains opérateurs que l'on pourrait qualifier d'industriels.

Toutes ces valeurs et nos actions de développement local et d'aménageur du territoire nous permettent d'affirmer que nous ne contribuons en aucun cas à la crise actuelle du logement qui impacte grandement certaines communes. Bien au contraire puisque notre parc d'hébergement depuis plus de 15 ans augmente de façon contrôlée : environ 10% de nouveaux propriétaires rejoignent la marque alors que le même nombre nous quitte en général pour cessation d'activité, remettant de fait leur hébergement sur le marché de la résidence principale.

Ce sont tous ces éléments que nous défendons auprès des sénateurs rencontrés ces dernières semaines dans le cadre de la Proposition de loi Le Meur.

Concernant la fiscalité des meublés de tourisme, pour les revenus 2023 que nous allons déclarer dans les prochains jours, rien ne change pour le micro-bic : même plafond, même abattement.

Et je suis confiante sur le maintien de cet abattement de 71% pour la prochaine loi de finances qui ne devrait être accordé que dans un cadre de tourisme de qualité. Le groupe de travail Relations publiques et lobbying œuvre dans ce sens auprès des pouvoirs publics.

Sylvie Pellegrin

Présidente de la Fédération Nationale
Gîtes de France®





SOMMAIRE

ACTUS DU RÉSEAU

— Page 4 —

SEMAINE PORTEURS - 5 • EXPO SÉNAT - 6
CONGRÈS NATIONAL - 7

ACTUS DU TOURISME

— Page 8 —

DESTINATIONS - 9

OUI AUX RELATIONS PUBLIQUES

— Page 12 —

RÉUNION BIMENSUELLE - 13 • SACEM - 14

OUI À UNE MARQUE RESPONSABLE

— Page 15 —

BIODIVERSITÉ AU PRINTEMPS - 16
LES ABEILLES - 19 • GESTION DE L'EAU - 22
PARTENARIAT WWF® - 25

SERVICES AUX PROPRIÉTAIRES

— Page 26 —

LIVRET D'ACCUEIL - 27 • HÔTEL MEGASTORE - 28

À LA RENCONTRE DES CLIENTS

— Page 31 —

BILAN VACANCES DE FÉVRIER - 32 • PRIX E-COMMERCE - 33
CONCOURS DU PRINTEMPS - 34

À LA DÉCOUVERTE DE NOS TERRITOIRES

— Page 35 —

LE BEAUFORTAIN - 36

LE COIN DES EXPERTS

— Page 39 —

CHIEN GUIDE - 40 • BONNE PRATIQUE - 42



ACTUS DU RÉSEAU



© iStock | Doble-d





SEMAINE PORTEURS



Semaine porteurs

Du 11 au 16 mars dernier a eu lieu la 6^e édition de l'opération nationale dédiée aux porteurs de projet.

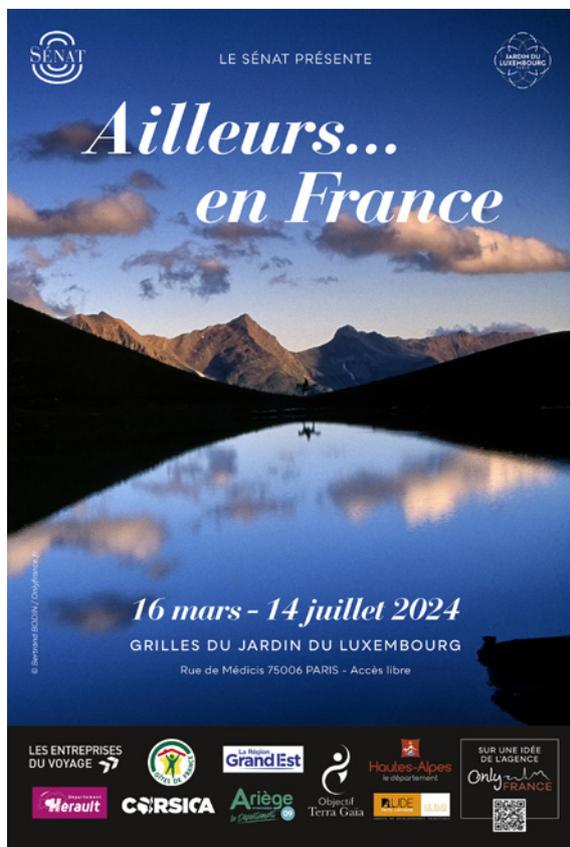
Au programme de la semaine :

des vidéos des collaborateurs du réseau et des interviews de propriétaires diffusées sur les réseaux sociaux, un webinar qui a réuni plus de 200 participants, des journées portes-ouvertes organisées dans plus de 30 départements !





EXPO SÉNAT



Expo Sénat

Gîtes de France® est partenaire de l'exposition "Ailleurs en France" qui a lieu du 16 mars au 14 juillet 2024 sur les grilles du Jardin du Luxembourg à Paris !

Ce sont quatre-vingts photos qui offrent une immersion unique dans la diversité des régions françaises, et mettent en lumière leur richesse historique, artistique et naturelle. L'exposition célèbre notre patrimoine, la diversité de nos régions et la préservation de la biodiversité, des valeurs qui nous tiennent à cœur.

Si vous êtes de passage à Paris, n'hésitez pas à aller la voir !

Pour en savoir plus :

- SITE
- > JARDIN DU LUXEMBOURG





CONGRÈS NATIONAL



Congrès national Gîtes de France®

Le 14^e Congrès National Gîtes de France® aura lieu à Carcassonne les 27, 28 et 29 mai.

Il permettra aux Présidents, Directeurs et Collaborateurs de la Fédération de se retrouver, d'échanger et de travailler ensemble.

Au-delà des échanges statutaires, seront abordés de nombreux sujets, les projets d'avenir de notre marque, la remise des prix coups de cœur, ...

Des activités seront proposées après les débats pour découvrir la belle ville de Carcassonne.



ACTUS DU TOURISME



© iStock | Thanakorn Lappattaranan





DESTINATIONS



Les destinations les plus accueillantes

Booking.com dévoile les destinations les plus accueillantes au monde à l'occasion des Traveller Review Awards 2024, la France est en 3^e position

- Un nouveau record de 1,48 million de prestataires de voyage, dont 124 361 en France, ont reçu un Traveller Review Award en 2024, les récompensant pour leur sens de l'hospitalité.
- Cette année encore, la France est la troisième destination la plus accueillante au monde, selon les avis vérifiés laissés par les voyageurs sur Booking.com.
- Uzès, ville française, se classe en 7^e position des villes les plus accueillantes au monde.
- Pour la deuxième fois, les maisons de vacances devancent les hôtels à la seconde place.

Les destinations les plus accueillantes en France en 2024 :

Cette année, la tête du classement des villes et régions françaises* qui se distinguent par la qualité de leur accueil et l'expérience inoubliable offerte aux voyageurs en France est menée par Vaison-la-Romaine en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Kaysersberg en Alsace et la station Arc 1950 en Rhône-Alpes :

1. Vaison-la-Romaine (84)
2. Kaysersberg (68)
3. Arc 1950 (73)
4. Giverny (27)
5. Eguisheim (68)
6. Tarascon (13)
7. Le Beausset (83)
8. Argelès-Gazost (65)
9. Saint-Rémy-de-Provence (13)
10. Sainte-Mère-Église (50)

Pour la première année, la Corse a été élue région la plus accueillante en France, suivie de la Bretagne et de l'Alsace. La Franche-Comté et la Bourgogne viennent compléter ce Top 5 des régions les plus accueillantes en France.





DESTINATIONS



Une ville française reconnue parmi les villes les plus accueillantes du monde en 2024 :

Le classement mondial*, établi grâce aux avis vérifiés laissés sur Booking.com, place la ville d'Uzès à la 7^e position des villes les plus accueillantes au monde. La ville, située entre les sommets des Cévennes et les plages de la Méditerranée, est une ville à l'architecture médiévale qui ravit les visiteurs grâce à son patrimoine provençal et authentique. Arraial d'Ajuda (Brésil) se hisse à la première place de ce classement, suivie de Ermoúpoli (Grèce) et Viana do Castelo (Portugal).

Les appartements et les maisons de vacances sont les grands gagnants parmi les hébergements :

Les voyageuses et les voyageurs continuent de privilégier les expériences qui leur permettent de se sentir comme chez eux, les appartements étant le type d'hébergement le plus récompensé en 2024 (710 687) et ce, pour la septième année consécutive. De même, pour la deuxième année

consécutive, les maisons de vacances (213 824) devancent les hôtels (179 357) et maintiennent leur seconde place, tandis que les maisons d'hôtes (84 715) et les B&B (71 514) complètent la liste des 5 types d'hébergements les plus récompensés dans le monde. Les villas ont enregistré une augmentation de 23% des récompenses, la plus forte hausse par rapport à l'année dernière, suivies par les maisons de vacances (20 %) et les campings (14 %). Globalement, il est à noter une augmentation de 10 % du nombre de récompenses décernées à des locations de vacances et à d'autres hébergements uniques, offrant ainsi une alternative aux hôtels traditionnels. Cela témoigne de l'intérêt croissant des voyageuses et des voyageurs pour une large gamme de types d'hébergements et de l'hospitalité unique qu'ils peuvent offrir.



DESTINATIONS



PARIS, 24 JANVIER 2024

La 12^e édition des Traveller Review Awards de Booking.com a cette année récompensé 1 484 294 hébergements partenaires, 449 sociétés de location de voitures et 129 fournisseurs de taxis aéroport dans le monde. Ces distinctions se basent sur les plus de 309 millions d'avis vérifiés publiés sur la plateforme par les voyageurs, à travers 221 pays et territoires. La France a maintenu sa position sur la troisième marche du podium, avec un total de 124 361 récompenses. Elle se situe derrière l'Italie et l'Espagne, qui ont respectivement récompensé 181 012 et 125 611 établissements.

Pour lire l'article en entier :

● [SITE](#)

> [BOOKING.COM - PARTNER HUB](#)

Méthodologie / notes aux éditeurs

Afin de recevoir une récompense, les hébergements partenaires devaient présenter une note des commentaires égale ou supérieure à 8 (sur 10), reposant sur au moins 3 commentaires reçus au 30 novembre 2023 à 23h59 (CET). Les sociétés de location de voitures partenaires devaient, quant à elles, présenter une note des commentaires égale ou supérieure à 7,5 (sur 10), reposant sur au moins 100 commentaires reçus au 30 novembre 2023 à 23h59 (CET). Afin de recevoir une récompense, les sociétés de taxis partenaires devaient présenter une note des commentaires égale ou supérieure à 4,6 (sur 5) et avoir effectué 2 000 courses au 30 novembre 2023 à 23h59 (CET).

Seuls les clients ayant séjourné dans un hébergement, loué une voiture ou réservé un taxi peuvent laisser un commentaire sur Booking.com afin de décrire leur expérience. Ces commentaires n'étant jamais modifiés ni adaptés, les voyageurs et les voyageuses qui les consultent peuvent obtenir un aperçu authentique de l'expérience proposée par le partenaire de Booking.com en question, qu'il s'agisse d'un hébergement ou d'une société de services de transports.

*Destinations déterminées en fonction du nombre de partenaires récompensés par des Traveller Review Awards 2024 par rapport au nombre total d'établissements remplissant les critères nécessaires dans la ville ou la région en question (hébergements uniquement). Ces destinations devaient également compter plus de lauréats que la moyenne afin de figurer sur la liste (au moins 200 villes ou régions récompensées étaient nécessaires). Elles ont également été sélectionnées en fonction de leur position géographique.



OUI AUX RELATIONS PUBLIQUES



© iStock | Mihajlo Maricic





RÉUNION BIMENSUELLE



Oui aux relations publiques

Les élus de la Fédération Nationale ont une mission de représentation auprès des pouvoirs publics, des organismes institutionnels, des grandes fédérations. Ils conduisent également des actions de lobbying au service des propriétaires.

Un groupe de travail dédié au lobbying (la présidente nationale, un élu du conseil d'administration, la directrice nationale et le juriste de la fédération) travaille les sujets en lien avec un cabinet de relations publiques.

Veille juridique

sur les travaux ministériels et parlementaires (rapports d'information, débats...), les projets de textes (projets et propositions de lois) et les nouveaux textes publiés (lois, décrets, arrêtés, circulaires)

Ces dernières années,

les pouvoirs publics mettent l'accent sur la régulation de l'offre touristique meublée, la réglementation des plateformes numériques, etc.

Rendez-vous dans les ministères

en juillet et septembre 2023 pour le projet de loi de finances 2024 (abattement fiscal...),

Envoi de nombreux courriers

aux ministres sur le Projet de loi de finances 2024, rendez-vous avec des députés et des sénateurs, avec l'ANEM (association nationale des élus de la montagne),

Envoi de propositions

depuis le début de l'année au gouvernement et aux parlementaires, rendez-vous et auditions par des parlementaires, rendez-vous dans les ministères.





SACEM



SACEM

Un accord de partenariat national a été validé avec la SACEM.

Les négociations tarifaires entre la FNGF et la SACEM ont eu lieu pendant plus d'une année. En effet, si le respect par Gîtes de France® de la réglementation sur les droits d'auteur pour les hébergements touristiques était au cœur du sujet, la Fédération s'est attachée à défendre les intérêts des propriétaires.

La SACEM s'est engagée :

- à accorder un tarif ultra préférentiel par hébergement Gîtes de France® (gîte et maison d'hôtes) en lieu et place du tarif grand public,
- à ne pas facturer les propriétaires de façon individuelle pour les départements centralisés,
- à veiller au respect de la réglementation sur les droits d'auteur pour tous les autres hébergements touristiques.

Cet accord a été signé pour un an avec renouvellement annuel.

Pour en savoir plus :

- [LIRE LA FICHE](#)
- > [SACEM](#)





OUI À UNE MARQUE RESPONSABLE



Gîte "Le Chalet du Fouletier" • Drôme
© Gîtes de France®





BIODIVERSITÉ AU PRINTEMPS



Les gestes faciles à adopter pour préserver la biodiversité au printemps

Le printemps s'est déjà installé dans vos jardins, et vous songiez peut-être à transformer votre jardin en œuvre d'art naturelle ? Aujourd'hui, nous allons vous donner nos meilleurs conseils pour préserver la biodiversité à l'arrivée des beaux jours.

Et oui, nous pensons tous à faire un grand nettoyage de printemps, mais est-ce une bonne idée ? Ou bien est-ce une idée à réinventer ? En effet, le beau temps refait surface, ainsi que la vie dans vos jardins (et même sur vos terrasses), alors préservons-la.

Chez Gîtes de France®, la thématique biodiversité regroupe tous les hébergements qui agissent pour l'environnement en mettant en place des actions en faveur de la préservation de la faune et la flore. Avec nos quelques conseils faciles à mettre en place et sans coût, nous vous invitons à prendre conscience de la place des microsociétés de vos jardins qui ont besoin d'un petit coup de pouce pour prospérer.

CONSEIL N°1 :

On oublie la taille des haies !

Vous pensiez peut-être que c'était le bon moment pour tailler les haies devant vos gîtes, histoire qu'elles soient plus esthétiques pour l'accueil de vos visiteurs. Mais savez-vous qui adore les haies ? Les oiseaux ! A l'arrivée du printemps, certaines espèces d'oiseaux prennent refuge dans vos haies pour y nicher. Tailler les haies risque de détruire leurs habitats ou de dissuader certains oiseaux de s'y installer. Afin qu'ils puissent prospérer et donner naissance à leurs oisillons, nous vous conseillons



BIODIVERSITÉ AU PRINTEMPS



de couper avec un petit sécateur les branches qui dépassent trop haut, tout en conservant une couche épaisse de haie pour que les oiseaux puissent s'y réfugier. Oubliez la tronçonneuse électrique, et faites des économies d'électricité !

CONSEIL N°2 :

Laissez place à la biodiversité lors du nettoyage de printemps

Lorsque vient le temps du printemps, beaucoup d'entre nous sont tentés de faire un grand ménage dans nos jardins. Cependant, il est essentiel de prendre en considération les besoins de la biodiversité locale. Les insectes, tels que les coccinelles, les fourmis et les abeilles, ainsi que les petits animaux comme les lézards, commencent à réapparaître après l'hiver. C'est une période cruciale pour eux, car ils doivent s'adapter aux variations de température tout en cherchant des abris sûrs. Plutôt que de combler toutes les fissures et de réparer chaque petit trou dans les murs de votre jardin, envisagez de laisser certains endroits intacts. Ces crevasses peuvent servir de refuges temporaires pour les insectes et les petits animaux pendant cette période délicate de

transition saisonnière. En laissant ces espaces disponibles, vous offrez à la faune locale une chance de survie et de reproduction. Alors, avant de vous lancer dans un nettoyage intensif, prenez un moment pour observer la vie qui renaît autour de vous et pensez à laisser un peu de place à la nature dans votre jardin.

CONSEIL N°3 :

Vive les habitats artificiels pour les animaux !

Nous vous conseillons d'installer des abris artificiels pour les animaux. Vous pouvez en acheter dans n'importe quelle animalerie ou même les construire vous-même. Nichoirs à oiseaux, abris et hôtels à insectes : vous offrez à la faune locale de véritables espaces nécessaires pour la reproduction des espèces et des zones de repos supplémentaires. En plus, vous serez aux premières loges pour voir ces espèces se développer !

CONSEIL N°4 :

Vive la nature sauvage !

L'hiver est passé par là et la nature a repris ses droits. Vos jardins sont habités par de petites espèces que vous ne soupçonnez même pas. Plutôt que de tout couper, pourquoi ne pas laisser une place, un carré d'herbe, pour laisser pousser les plantes sauvages ? Ces zones servent d'habitats précieux pour certaines espèces d'animaux et de végétaux.

CONSEIL N°5 :

On favorise les points d'eau !

On ne sait pas de quoi seront faits notre printemps et notre été, alors nous vous invitons à aménager des points d'eau si vous en avez la capacité. Le but n'est pas d'avoir des points où l'eau stagne, mais d'avoir un endroit assez abrité où l'eau est renouvelée régulièrement



BIODIVERSITÉ AU PRINTEMPS



et où il n'y a pas beaucoup d'activités humaines qui risqueraient de polluer ce plan d'eau. Évitez donc les endroits proches d'une allée de voiture, des gouttières, des murs de la maison, et choisissez un coin de votre jardin.

CONSEIL N°6 :

Un bon compost pour les beaux jours

Malheureusement, le compost véhicule une mauvaise image : odeur nauséabonde, prend trop de place, etc. Mais ce n'est plus le cas maintenant ! De nos jours, on peut trouver différents types de compost avec des formes différentes qui peuvent être esthétiques voire design ! Avoir un compost, c'est réduire considérablement ses déchets, revaloriser tout ce que vous jetez, créer de l'engrais naturel pour vos jardins ! Et vous pouvez même en avoir en appartement ! Que de bonnes raisons d'adopter ce fameux compost !

CONSEIL N°7 :

Finis les déchets et les produits chimiques

Enfin, notre dernier conseil n'est autre que d'arrêter d'utiliser des produits chimiques dans vos jardins. En effet, la quasi-totalité des produits sont une plaie pour la biodiversité, d'autant qu'aujourd'hui des solutions naturelles sont facilement démocratisées. De plus, le ramassage des déchets est essentiel pour préserver la biodiversité. Avec l'hiver, les vents et la pluie, vous avez peut-être retrouvé des déchets dans vos jardins. Il est essentiel de les ramasser car des petits animaux peuvent se couper avec, voire pour certains les ingérer, tout comme avec les produits chimiques que vous utilisez. Alors ce printemps, restez au vert et ramassez tout ce que vous trouvez. La nature vous remerciera !



Avec nos conseils pour le printemps, vous avez toutes les bonnes raisons de prendre de petites résolutions afin de préserver la biodiversité. Si vous avez envie d'aller plus loin dans vos démarches, nous vous invitons à contacter vos agences départementales pour en apprendre plus sur la thématique Biodiversité de Gîtes de France®.



LES ABEILLES



Les abeilles la clé de la biodiversité

Les abeilles et les insectes pollinisateurs sont essentiels pour 80% de la reproduction des espèces végétales. Les trois quarts des cultures mondiales (fruits, légumes, fruits à coques, épices, stimulants, oléagineuses, etc.) sont dues à la pollinisation des abeilles.

D'après l'INRA et le CNRS, les équilibres mondiaux seraient réellement impactés en cas d'absence ou de disparition des pollinisateurs. La production mondiale ne suffirait plus à satisfaire les besoins actuels. Un effet boule de neige serait alors observé, ce qui aurait des répercussions sur d'autres espèces végétales, animales et par conséquent humaines. L'utilisation des pesticides, les OGM, les espèces invasives (frelons asiatiques, etc.) sont à l'origine d'une disparition de ces polli-

nisateurs. D'après l'UNAF (Union Nationale de l'Apiculture Française) ce sont 300 000 colonies d'abeilles qui disparaissent chaque année.

Les chiffres montrent que dans les années 90, la production de miel était estimée à 35 000 tonnes contre 15 000 tonnes aujourd'hui, soit une diminution de plus de 50%. Pourtant, la consommation des Français n'a pas changé, 40 000 tonnes.

On constate alors que plus de la moitié du miel consommé est alors importée d'autres pays. Notamment car il est moins cher, mais il est également moins bon et produit dans un objectif de rentabilité, au détriment de la qualité de vie des abeilles. Pourtant, en France, l'apiculture est un véritable savoir-faire qui est transmis depuis des générations dans un souci de préservation des abeilles. 98 000 sont éleveurs amateurs contre 2 000 apiculteurs professionnels. Il est donc plus que nécessaire de soutenir cette filière qui a un réel impact sur la biodiversité et sur l'avenir de l'agriculture mondiale en général.





LES ABEILLES



Nous souhaitons mettre en lumière le travail d'Un toit pour les abeilles, qui est un réseau d'une centaine d'apiculteurs militant pour une apiculture artisanale, locale et respectueuse des abeilles.

Ils proposent un système de parrainage d'abeilles qui permet de soutenir les apiculteurs et de les aider à continuer à exercer leurs activités grâce au financement des colonies. En parrainant des abeilles, vous participez donc facilement à la protection de la biodiversité, et en cadeau, vous recevez le miel produit par vos propres abeilles.

Le principe est simple :

vous choisissez sur le site internet d'Un toit pour les abeilles le nombre d'abeilles que vous souhaitez parrainer, avec différents tarifs selon leurs nombres. Le prix du parrainage inclut l'achat de la ruche, la création de l'essaim, son en-

retien par l'apiculteur, des informations régulières sur l'état de votre ruche, ainsi que le miel produit. Vous aurez ensuite la possibilité de vous faire livrer le miel (*les frais de port ne sont pas compris dans le tarif du parrainage*).

Nous vous invitons à consulter ce que propose "Un toit pour les abeilles" sur leur site internet, ainsi que de devenir parrain pour contribuer à votre échelle à la préservation de la biodiversité et des savoir-faire français des apiculteurs.

CHEZ GÎTES DE FRANCE® CERTAINS DÉPARTEMENTS SOUTIENNENT DES RUCHE AVEC "UN TOIT POUR LES ABEILLES", VOICI UN RETOUR D'EX-PÉRIENCE SUR LEURS PARRAINAGE :

Pourquoi avez-vous décidé de soutenir "Un toit pour les abeilles" ?

Nous avons connu ce parrainage par le biais de l'agence départementale Gîtes de France® du Finistère [...] j'ai totalement adhéré à leur démarche. Il est possible de choisir l'apiculteur de ton choix, et l'aider ainsi à pérenniser son entreprise. Il n'y en avait pas en parte-



LES ABEILLES



nariat dans le Gard, j'ai alors choisi le département voisin [...], un jeune apiculteur qui s'est lancé sur les traces de son grand-père en Lozère. (*Gîtes de France® Gard*)

Sensibles à la préservation de la biodiversité et devant le risque de disparition de l'abeille noire de Ouessant, nous avons souhaité œuvrer en faveur des abeilles. Le faire via le parrainage d'une ruche nous est apparu comme le plus simple à mettre à en place. Nous avons commencé en 2018. (*Gîtes de France® Finistère*)

Notre décision est liée à une démarche pour la biodiversité, valoriser un apiculteur de notre département et aussi pour offrir à nos adhérents un pot de miel estampillé Gîtes de France®.

Nous avons choisi de parrainer une ruche d'un apiculteur établi sur la commune d'Entraigues sur la Sorgue. (*Gîtes de France® Vaucluse*)

Qu'est-ce que cela vous apporte ?

En échange du parrainage nous recevons 100 pots de miel de notre ruche par an. Ces pots sont offerts aux adhérents et aux vacanciers lors de différentes opérations de communication. (*Gîtes de France® Finistère*)

Il est possible de choisir la quantité et la taille des pots en fonction du partenariat choisi. (*Gîtes de France® Gard*)

Recommanderiez-vous le parrainage avec "Un toit pour les abeilles" à des particuliers ?

Bien entendu, je recommande ce type de parrainage, [...] cela valorise le travail des apiculteurs sur nos territoires, leur apporte une aide pour développer leur activité. (*Gîtes de France® Vaucluse*)

Autres informations à nous communiquer ?

Je renouvellerai sans hésitation notre partenariat annuel (*Gîtes de France® Gard*)

Retrouvez toutes les informations d'Un Toit pour les Abeilles sur leur site internet.

Pour en savoir plus :

- SITE
- > UN TOIT POUR LES ABEILLES



GESTION DE L'EAU



Mieux gérer sa consommation d'eau

L'eau est sans doute la ressource la plus précieuse que nous avons avec l'air. Malheureusement, nous avons tendance à la gaspiller.

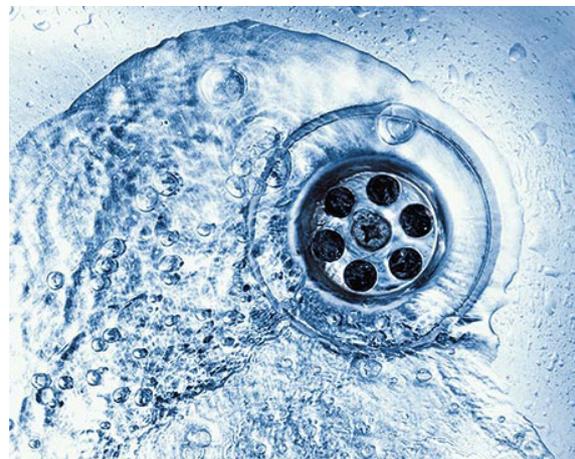
Agir au quotidien : bien gérer sa consommation d'eau

Si la consommation d'eau par habitant est d'environ 150 litres par jour, seul 1% de ce volume est bu. A l'échelle mondiale, la consommation d'eau a été multipliée par 6 en un siècle. Si les ressources en eau potable diminuent, leur gaspillage s'accélère. Nous faisons de moins en moins attention à l'eau que nous avons à disposition et des millions de litres propres à la consommation sont malheureusement perdus. En adoptant certains comportements au quotidien, vous pouvez éviter le gaspillage de "l'or bleu". Le WWF® vous

en présentent quelques-uns.

Récupérer les eaux usées

Nous avons quotidiennement besoin d'eau, même si elle ne doit pas être nécessairement potable. La plupart du temps nous utilisons une eau propre à la consommation pour des activités qui n'en nécessitent pas, et qui pourraient être substituées par une eau non traitée. Nous pourrions ainsi réduire en grande quantité notre consommation d'eau potable et alléger notre facture par la même occasion.





GESTION DE L'EAU



Comment réutiliser les eaux usées ?

- Utiliser l'eau de lavage des légumes pour arroser vos plantes : vous pouvez également utiliser un petit reste de café ou de thé pour arroser vos plantes d'intérieur. Cela vous évitera de gaspiller davantage d'eau.

Éviter les pertes grâce à l'adoption de bonnes habitudes

L'eau est un bien essentiel à l'homme. Chaque année des millions de litres sont perdus à cause de mauvaises habitudes et de mauvais comportements. En étant responsable on peut, chaque jour, réaliser des économies conséquentes qui soulageront la planète. En mettant bout à bout ces petits gestes du quotidien, nous pouvons éviter la perte d'une immense quantité d'eau.

Comment éviter de perdre de l'eau ?

- **Économiser l'eau dans votre salle de bain** : préférez les douches courtes aux bains. 39% de l'eau que nous utilisons quotidiennement est allouée à la douche et au bain. Lorsque vous vous brossez les dents, pensez à utiliser un verre plutôt que de laisser le robinet ouvert. Un robinet laissé ouvert pen-

nant le brossage de dents entraîne chaque fois le gaspillage d'1 à 2 litres d'eau, soit environ 1 000 litres par an.

- **Contrôler son compteur d'eau avant et après une période d'absence.** Cela permet de repérer facilement la présence de fuites. Le saviez-vous ? Une fuite dans les toilettes peut engendrer jusqu'à 140 000 litres d'eau perdus par an.
- **Penser à installer un limiteur de fuites** : il ferme l'arrivée d'eau en cas de rupture subite d'une conduite d'eau. En cas de perte systématique (un robinet qui fuit), le système ferme l'arrivée au bout d'un certain temps.





GESTION DE L'EAU



Économiser de l'eau dans chaque pièce grâce à des installations simples

Salles de bains, cuisines et autres toilettes sont les pièces de la maison dites "d'eaux", dans lesquelles il est possible de réduire notre consommation d'eau et ainsi éviter le gaspillage. Car là encore, des centaines de litres d'eau potable sont perdus chaque année dans les foyers.

Comment économiser de l'eau dans chaque pièce d'eau grâce à des installations simples ?

- **Remplacer son pommeau de douche par un pommeau à économie d'eau** : un système de filtre augmente la résistance mécanique dans le pommeau de douche, ce qui diminue le débit de l'eau tout en ayant une pression convenable.
- **Envisager l'achat d'un robinet thermostatique** : cet équipement permet de régler la température de l'eau au préalable. Ainsi, vous ne perdez pas d'eau en cherchant la bonne température. Encore quelques litres d'eau gagnés !

- **Installer un limiteur de débit** : qui n'est autre qu'un système installé à la sortie du robinet et qui permet de limiter le débit de l'eau. En combinaison avec un mousseur, cela permet d'offrir un jet d'eau suffisant pour un rinçage efficace (quand on se lave les mains, par exemple).
- **Installer si possible des toilettes avec une double chasse** : les toilettes munies d'un réservoir à double chasse (6 litres pour les grandes évacuations / 3 litres pour les petites), une famille de 4 personnes ne consomme plus que 96 litres par jour - au lieu de 216 pour un réservoir 9 litres - soit une économie de 45 m³ par an. Si vous ne disposez pas d'une double chasse, modifiez l'installation vous-même ! Remplissez une ou deux bouteilles et déposez-les dans le réservoir de vos toilettes. Il est aussi possible de déplacer le flotteur pour réduire le volume d'eau.



PARTENARIAT WWF®



Partenariat WWF®

Gîte Panda®, un partenariat Gîtes de France® / WWF® de plus de 30 ans !

C'est en 1993 que les premiers gîtes agréés "Gîte Panda®" apparaissent.

Véritable référence en matière de tourisme durable, le Gîte Panda garantit une nature préservée, une faune et une flore diversifiées, pour les propriétaires soucieux de l'économie locale et de la sauvegarde de l'environnement.

Une convention tri-partite est signée entre Gîtes de France®, WWF® et les Parcs Naturels Régionaux. Les Parcs nationaux rejoignent le réseau en 2005.

En 2015, WWF® confie l'exclusivité de la gestion de l'agrément Panda à Gîtes de France®, lui renouvelant sa confiance et son attachement à ses valeurs.

2020-2025, la FNGF travaille au redéploiement sur le territoire. La grille d'évaluation est actualisée, les colla-

borateurs Gîtes de France® formés ; WWF® contribue à la revue trimestrielle Côté Gîtes et accompagne Gîtes de France® dans sa politique de développement d'hébergements durables.

L'agrément figure depuis 2022 dans le guide des démarches de certification et de qualification relatives au tourisme responsable édité de concert par ADN Tourisme (Fédération nationale des organismes institutionnels de tourisme) et ATD (Acteurs du tourisme durable).

Gîte Panda® est aussi reconnu et mis en avant par l'Ademe et Atout France pour ses valeurs et son engagement pour un tourisme durable, fondé sur 4 thématiques :

- La préservation des milieux naturels et des espèces, valorisation de la biodiversité ;
- L'écohabitat ;
- L'écocitoyenneté ;
- Sensibilisation de la clientèle à la protection de l'environnement.



SERVICES AUX PROPRIÉTAIRES



© AStock | Robert Kneschke





LIVRET D'ACCUEIL

Livret accueil numérique

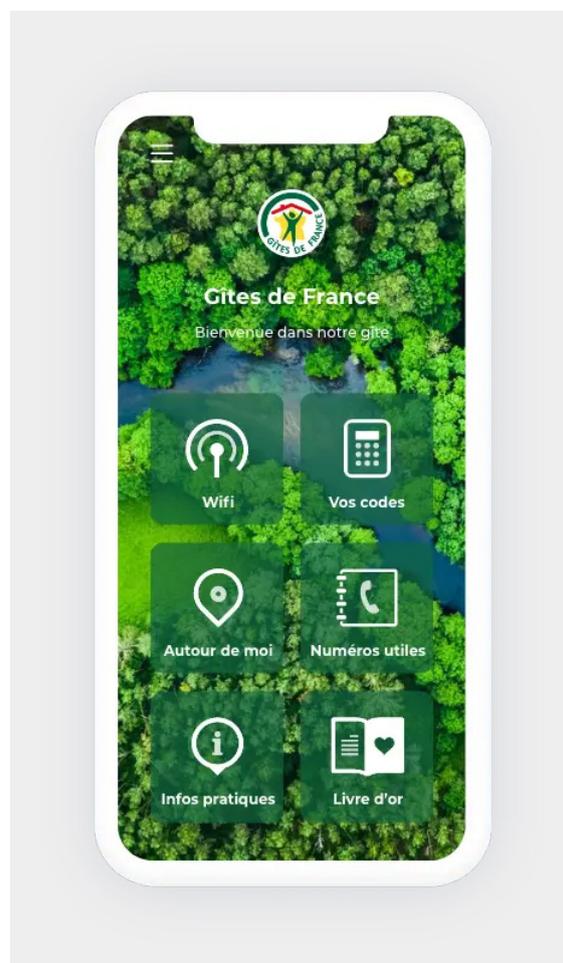
Le Comité Livret d'accueil numérique s'est réuni en présentiel début mars. À l'ordre du jour de nombreuses évolutions prévues pour l'outil.

Ateliers Propriétaires

Des ateliers propriétaires ont été proposés en mars, avril et mai. À votre demande, le créneau de 19 heures a été ouvert. Au premier trimestre 2024, 8 ateliers auront été proposés, réunissant plus de 50 propriétaires par atelier.

Si vous souhaitez vous inscrire :

● C'EST ICI
> MON LIVRET D'ACCUEIL
GÎTES DE FRANCE®



Base de Données Touristique

La réflexion sur l'intégration des données d'une base de données touristique est en cours. Le choix se porterait sur Data tourisme, d'ADN Tourisme.

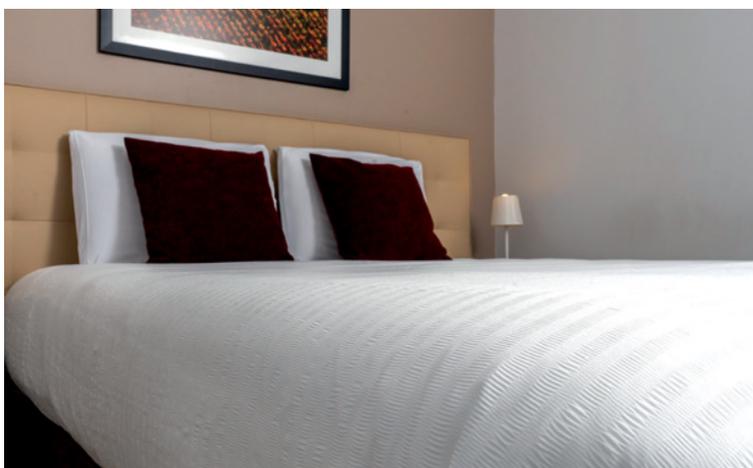
L'intégration des informations de cette base de données serait automatique dans le livret d'accueil numérique.

● SITE
> D'ADN TOURISME
DATA TOURISME





HÔTEL MEGASTORE



Le site pensé pour les professionnels de l'hébergement depuis 40 ans !

Produits d'accueil, literie, linge de lit, accessoires de chambres et salles de bains, ce sont plus de 20 000 références rigoureusement sélectionnées pour leur qualité.

Avec plus de 8 000 clients hôteliers, Hotel Megastore vous fait économiser du temps et de l'argent. Centralisez vos achats et bénéficiez ainsi de tarifs professionnels !

Facilitez la préparation de vos chambres avec des articles professionnels !

Vous trouverez tout ce dont vous avez besoin sur le site hotelmegastore.com : les plus grandes marques de literie, du linge de lit sans repassage avec des liserés de couleurs pour identifier les dimensions des housses de couette

avec passe-mains et des enfile-couette EasyBed pour faciliter vos changements de draps, des alèses pour oreillers et matelas, des couettes et oreillers, etc. Avec Hôtel Mégastore, retrouvez en un site web des produits professionnels sélectionnés pour leur facilité d'exploitation et leur durabilité.

Canapés convertibles conçus et vendus exclusivement pour hotelmegastore.com

Disponibles dans un choix de matières et de coloris incroyables, et 100% déhoussables, ils se déplient sans enlever les coussins d'assises et de dossier.





HÔTEL MEGASTORE



De plus, ils bénéficient d'un système de rangement intégré, d'une option lève lit permettant de les déplacer facilement et testés sur plus de 100 000 cycles d'ouverture/fermeture !

Son parfum aux huiles essentielles saura réveiller vos clients en douceur tout en démontrant votre implication dans le développement durable avec un savon-shampooing français. Particulièrement raffiné avec ses ingrédients naturels totalisant 93,38% du total du produit, il nettoie en douceur et prend soin de la peau et des cheveux. 15 grammes de principe actif pour 2 à 3 jours d'utilisation faisant rimer écologie et économie !



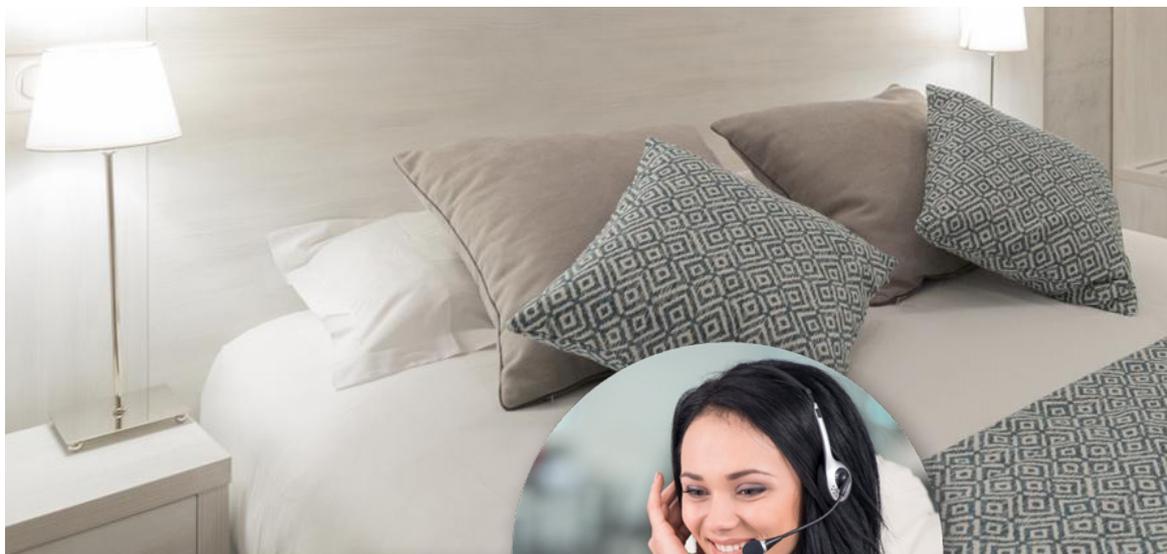
Eco-responsable, fabriqué en France, ce savon-shampooing solide Alpcare est idéal pour les hébergements désireux de mettre en avant le développement durable.

Avec ses ingrédients naturels convenant à tous types de peaux et de cheveux comme l'extrait d'Edelweiss, c'est un produit que l'on peut utiliser tous les jours.





HÔTEL MEGASTORE



SCANNEZ-MOI !

Ouvrez votre compte sur hotelmegastore.com, commandez en quelques clics et joignez à tout moment votre conseiller par téléphone !



Service commercial :

Du lundi au vendredi,
de 9h à 18h - non stop

Tél. : 04 78 47 67 39

● SITE
> HOTEL MEGASTORE



À LA RENCONTRE DES CLIENTS



Alpe-d'Huez • Isère
© iStock | Janoka82





BILAN VACANCES DE FÉVRIER



Bilan vacances

Les taux d'occupation des vacances de février poursuivent leur progression sur les destinations Montagnes par rapport à l'année dernière ! Nous sommes en hausse de 10 points par rapport à l'année dernière, avec un taux d'occupation moyen de 62 %.

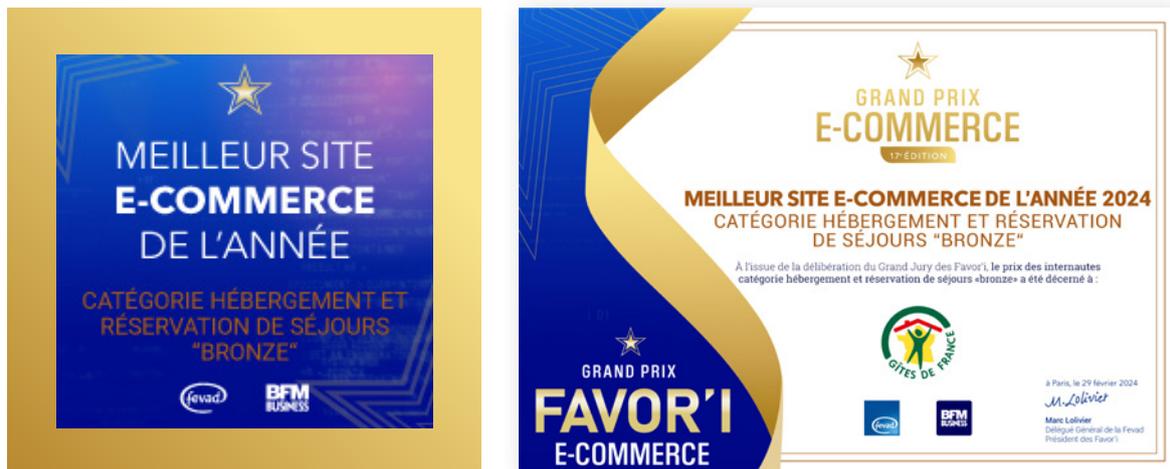
Voici les destinations montagnes les plus prisées en 2024 :

1. Savoie
2. Haute-Savoie
3. Hautes-Pyrénées
4. Isère
5. Haute-Loire
6. Vosges
7. Lozère
8. Aveyron
9. Ariège
10. Pyrénées-Atlantiques





PRIX E-COMMERCE



Prix E-commerce

Le site Gîtes de France® a obtenu le Prix Favor'i des internautes Bronze dans la catégorie "Réservation de séjours et d'hébergement" derrière Hotels.com et Accor.com

La Fevad a récompensé le 1^{er} mars, les meilleurs sites, pratiques et initiatives en matière de commerce électronique, lors de la 17^e cérémonie de remise du Grand Prix Favor'i.

Ces Prix sont attribués sur la base d'un

sondage exclusif réalisé par Toluna Harris Interactive pour le compte de la Fevad auprès d'un échantillon représentatif de la population internautes française.

Les prix sont décernés à partir des notes attribuées par les cyberacheteurs sur 5 critères :

- Choix des produits
- Rapport qualité/prix
- Fonctionnement du site (navigation / ergonomie)
- Service client (suivi et informations sur la livraison, service après-vente)
- Responsabilité sociale et économique de l'entreprise (politique sociale, environnementale et économique).

Félicitations aux équipes !





CONCOURS DU PRINTEMPS

CONCOURS DU PRINTEMPS !

Du 20 mars au 3 avril

Découvrez nos 4 thématiques écoresponsables
et tentez de **gagner chaque jour**

100€
de Carte Cadeaux
Gîtes de France®





Concours du printemps

Le Concours du Printemps organisé par Gîtes de France® du 20 mars au 3 avril 2024, organisé sur les thématiques Biodiversité, Écogestes, Panda WWF® et Écogîte®, s'est achevé avec succès !

Chaque jour un hébergement appartenant à l'une des thématiques (ou à plusieurs) était mis en avant sur Facebook. Pour jouer il suffisait d'aimer la

page Gîtes de France® et de "liker" la publication du jour. Le tirage au sort final a désigné les 15 gagnants d'une carte cadeau de 100 € Gîtes de France® (1 par jour).

Nous avons touché 157 000 comptes Facebook, enregistré 12 659 participations, 23 319 interactions avec la page dont 2 533 clics sur les liens des fiches hébergements, ce qui montre l'intérêt de ce public pour les différents gîtes, chambres d'hôtes et insolites que nous avons proposés.

Enfin, la page Facebook a augmenté de 873 abonnés, notre communauté compte désormais plus de 133 000 abonnés à ce réseau.



À LA DÉCOUVERTE DE NOS TERRITOIRES



Col du Couvercle, le Beaufortain • Savoie
© Florent Signifredi OTAB





LE BEAUFORTAIN



Beaufortain, l'Alpe généreuse

Niché au cœur des Alpes, le Beaufortain, en Savoie, est un véritable trésor où histoire et nature s'entremêlent harmonieusement. Dans le décor grandiose formé par la chaîne du Mont Blanc, le Beaufortain dévoile un riche héritage culturel, une biodiversité exceptionnelle et des trésors architecturaux qui racontent une histoire millénaire.

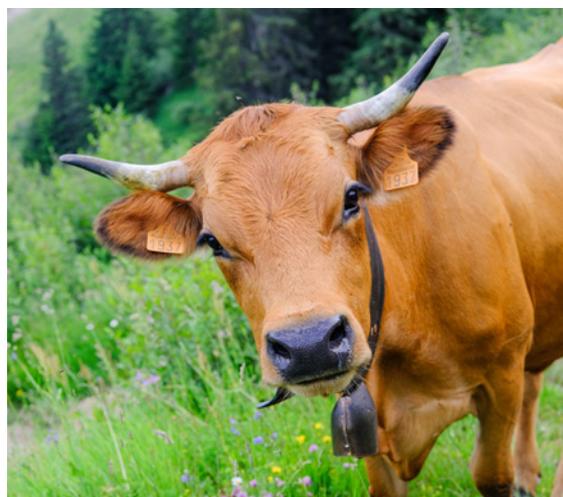
Le Beaufortain

Le Beaufortain a été témoin de siècles d'histoire. Les premières traces d'occupation remontent à l'âge du bronze. Au milieu du XIX^e siècle, Beaufort est la troisième ville du Duché de Savoie après Chambéry et Annecy. Au cours de la 2^e guerre mondiale, le Beaufortain devient un important foyer de

Résistance qui permet la libération des vallées de Savoie en août et septembre 1944.

L'agriculture

L'agriculture et plus particulièrement la production laitière ont façonné les paysages du Beaufortain. Les alpages en abondance permettent la fabrication du célèbre fromage Beaufort qui obtient une AOP (Appellation d'Origine Protégée) dès 1968 et joue un rôle crucial dans l'économie du Beaufortain.





LE BEAUFORTAIN



Le tourisme se développe progressivement dans le Beaufortain à partir des années 1930 pour des vacanciers avides d'espaces naturels. En 1947, Arêches est l'une des premières stations de ski créée en France suivie par la station des Saisies dès le début des années 1950. Les Jeux Olympiques d'Albertville de 1992 sont un catalyseur important pour le développement touristique du Beaufortain et laissent un héritage sportif durable.

Les sommets majestueux du Beaufortain offrent un spectacle à couper le souffle. Des vallées verdoyantes aux crêtes enneigées de la Pierra Menta ou du Grand Mont, chaque recoin du massif regorge de beauté naturelle. Les amateurs de plein air trouvent leur bonheur parmi les sentiers de randonnée, les pistes de ski et les vastes espaces naturels propices à l'observation de la faune et de la flore alpines.

Le patrimoine

Le Beaufortain abrite un patrimoine architectural d'une grande richesse. Témoin d'un passé de forte piété populaire, le patrimoine religieux y est particulièrement important. Les églises et petites chapelles de montagne des XVII^e et XVIII^e siècles constituent des bijoux de l'art baroque.

Les chalets en pierre et en bois, reflets de l'ingéniosité architecturale locale, rappellent l'importance de l'agriculture et de l'élevage dans la vie des habitants.

Le Beaufortain a toujours été soucieux de préserver son patrimoine.



LE BEAUFORTAIN



Son architecture remarquable, encore visible dans les villages et hameaux, constitue des lieux de mémoire de la vie montagnarde et témoigne d'une vie locale riche et animée.

L'hydroélectricité

Le Beaufortain est enfin un formidable gisement énergétique grâce à l'hydroélectricité et la présence de quatre barrages, prouesses d'architecture, qui font aujourd'hui partie intégrante du paysage et dégagent un véritable pouvoir d'attraction sur les visiteurs.

Les barrages de la Girotte, de Roselend, de Saint-Gérin et de la Gittaz produisent et transforment en énergie électrique renouvelable l'équivalent de la consommation domestique de 450 000 habitants (1,5 milliard de KWh, soit 3,7% de la production hydroélectrique nationale d'EDF).

Ces géants de béton et leurs étendues d'eau aux couleurs féériques fascinent.

Le Beaufortain, véritable havre de paix au cœur des Alpes, séduit par sa combinaison unique de nature préservée, d'histoire captivante et de patrimoine architectural. Que l'on soit amateur de randonnée, passionné d'histoire ou simple amateur de paysages époustouflants, le Beaufortain offre une expérience inoubliable, où chaque sentier et chaque pierre racontent une partie de cette histoire alpine. Pour les voyageurs en quête d'authenticité, le Beaufortain se révèle être une destination de choix, offrant un voyage à travers le temps et la nature.

Pour en savoir plus :

● WWW.LEBEAUFORTAIN.COM

Auteur de l'Article : Cécile Curtet
Directrice Gîtes de France® Savoie





LE COIN DES EXPERTS



© iStock | Bobbymn





CHIEN GUIDE



Des chiens autorisés à rentrer partout !

RÉGLEMENTATION SUR LES CHIENS GUIDES OU D'ASSISTANCE

Le chien guide est une solution pour donner à la personne aveugle ou malvoyante mais aussi à la personne sourde, à la personne épileptique, à la personne handicapée motrice ou à la personne âgée l'assurance indispensable pour affronter les pièges de la rue.

Qui peut bénéficier d'un chien guide ou d'assistance ?

Toute personne en situation de handicap visuel, auditif, moteur ou psychique possédant une carte d'invalidité ou une carte de priorité, et apte à accueillir un chien peut, à sa demande, se voir confier un chien guide ou d'assistance.

Quelle est la réglementation liée aux établissements recevant du public ?

Des chiens autorisés à entrer partout. L'éducation de ces chiens garantit un comportement exemplaire et parfaitement adapté en toute circonstance et dans n'importe quel environnement.

Il est formellement interdit de surfacturer la présence du chien guide ou le chien d'assistance.

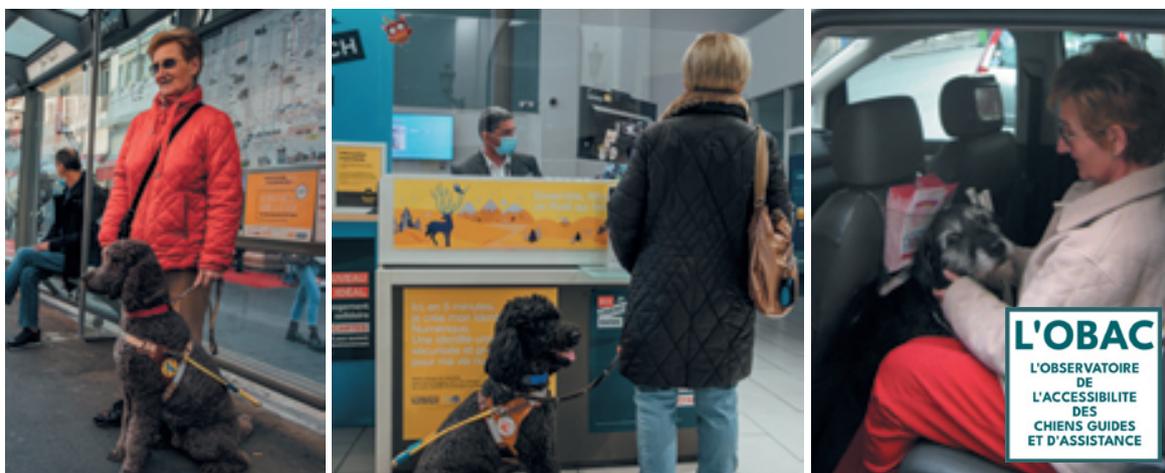
Ces animaux sont des leviers d'accessibilité pour leurs propriétaires, leur refuser l'entrée ou la facturer relèvent de la discrimination et ce, depuis 1987 :

Les chiens guides d'aveugle et les chiens d'assistance, sont autorisés à entrer dans tous les lieux ouverts au public et dans tous les transports, sans exception.





CHIEN GUIDE



La loi du 11 février 2005 rappelle ces droits et les dispense de porter une muselière :

- L'accès aux transports, aux lieux ouverts au public, ainsi qu'à ceux permettant une activité professionnelle, formatrice ou éducative est autorisé aux chiens guides d'aveugle ou d'assistance accompagnant les personnes titulaires de la carte d'invalidité ou de la carte de priorité pour personne handicapée ou la personne chargée de leur éducation pendant toute leur période de formation.
- « Les chiens accompagnant les personnes handicapées, quel que soit le type de handicap, moteur, sensoriel ou mental, et dont les propriétaires justifient de l'éducation de l'animal sont dispensés du port de la muselière dans les transports, les lieux publics, les locaux ouverts au public ainsi que ceux permettant une activité professionnelle, formatrice ou éducative ». Loi n°87-588 du 30 juillet 1987 portant diverses mesures d'ordre social, article 88. Loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, article 53.

Et dans l'hébergement touristique ?

- L'hébergement touristique est protéiforme et soumis à différentes réglementations selon la nature de l'opérateur, le contexte et le nombre de personnes accueillies.
- Les chiens guides et d'assistance doivent pouvoir accompagner leur maître sans muselière et sans surcoût : il ne peut donc y avoir de surfacturation. Le maître gardera son chien en laisse près de lui dans les espaces communs de l'hôtel, y compris dans l'espace restauration.

Quelques conseils :

- Lors de la réservation, demander au client s'il a des besoins spécifiques.
- De façon générale, vous référer à la norme sur l'équipement hôtelier¹⁹.

À noter que dans la grille de classement des hôtels de tourisme, un meilleur accueil des Personnes en Situation de Handicap accorde des points supplémentaires.

Pour en savoir plus :

- FICHES
- > L'OBSERVATOIRE DE L'ACCESSIBILITÉ DES CHIENS GUIDES ET D'ASSISTANCE



BONNE PRATIQUE

Gîtes de France® est fier d'être le 1^{er} réseau d'hébergeurs en France à s'engager auprès de la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (Miprof) avec la signature, d'une convention de collaboration dans l'objectif de sensibiliser son réseau aux risques de traite des êtres humains, et notamment d'exploitation sexuelle, dont les femmes sont majoritairement victimes.

Cette convention prend tout son sens, à quelques mois des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 qui se tiendront sur de nombreux sites en France. En effet, parmi les différents axes du nouveau plan national de lutte contre l'exploitation et la traite 2024-2027 dont la MIPROF a en charge la coordination, des mesures ont été spécifiquement orientées sur la prévention du risque résultant de l'accueil en France de grands événements sportifs internationaux.

Retrouvez ci-après la 1^{re} fiche "réflexe" co-écrite ensemble afin d'avoir à l'esprit les points de vigilance et la marche à suivre en cas de doute.

Pour en savoir plus :

● FICHE PRATIQUE
> MIPROF



QUE FAIRE EN CAS DE SUSPICION DE PROSTITUTION OU D'EXPLOITATION SEXUELLE DANS UN LOGEMENT LOUÉ SUR UNE PLATEFORME EN LIGNE ?

En tant qu'hôte, le logement que vous mettez à disposition peut être utilisé, à votre insu, pour héberger des activités prostitutionnelles, susceptibles d'être organisées par des réseaux de trafic d'êtres humains et réprimés par la loi (art. 225-41 du code pénal). Si vous vous rendez compte de tels agissements, il est de votre devoir d'en aviser les forces de l'ordre.

Selon la loi, le fait de louer, en connaissance de cause, un logement dans lequel une ou des personnes se livrent à des activités prostitutionnelles relève du proxénétisme (art. 225-6 et 225-10 du code pénal). Par ailleurs, l'achat d'acte sexuel est une contravention punie d'une amende de 1500 € (art. 6113 du code pénal). Si la victime est mineure, l'infraction devient un délit passible de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende, voire un crime lorsque le mineur a moins de 15 ans. Dans ce cas la peine encourue est de 20 ans d'emprisonnement. La situation des mineurs mérite une vigilance toute particulière, leur exploitation sexuelle à des fins prostitutionnelles étant en forte augmentation sur le territoire national.

Afin de vous protéger et de protéger les victimes de ces réseaux, de soutenir les efforts des forces de l'ordre dans leurs enquêtes et de renforcer la sécurité des hôtes et des locataires sur la plateforme, vous trouverez ci-dessous des points de vigilance et la marche à suivre en cas de doute.

QUELS SONT LES ÉLÉMENTS AUXQUELS PRÊTER ATTENTION ?

Avant le séjour

- Le locataire vous propose de réserver hors de la plateforme, de payer en liquide ou par carte NICKEL/PCS.
- Le voyageur pose des questions relatives à l'installation phonique.
- Le voyageur pose des questions sur la sécurité du logement (poids, conception, possibilité d'ouverture de fenêtre via l'interphone).
- Le voyageur pose des questions sur la vie et les équipements du logement (bureau, vidéos).
- Le voyageur vérifie que le linge de salle de bain et le linge de lit est bien fourni et s'il y a des places de parking gratuites et gratuites.
- Le voyageur ne souhaite pas rencontrer le propriétaire pour recevoir les clés.
- Le voyageur demande des informations et insiste pour obtenir une réponse, quand bien même il a des difficultés avec la langue française.

Page 1 sur 2

Au moment de l'entrée dans les lieux

- Si l'accueil dans le logement se fait en personne, il se peut que l'identité de la personne ayant réservé ne soit pas celle du (ou d'un des) voyageur(s) inscrit(s). En cas de doute, n'hésitez pas à demander un justificatif d'identité (parfois la photo, le passeport, la responsabilité. Les preuves éventuellement une photo de document). Si le voyageur est venu en voiture, pensez si possible également à relever les plaques d'immatriculation.
- Le voyageur loge seul mineur. Dans ce cas, relever la tenue des clés.

Pendant le séjour

- Le voyageur est présent dans le logement de manière permanente ou sort très peu.
- Les voisins vous alertent de nuisances sonores ou de violences, d'alters retours aux ordres de l'appartement, ou de présence d'individus tiers dans le hall/parking.

Après le séjour

- Vous notez la présence de nombreux préavis/dans les possibilités.
- Vous remarquez que le logement est dégradé, laissé en désordre exposé.
- Le voyageur ne laisse pas de commentaires.
- Le voyageur effectue des réservations récurrentes du même logement.

Si vous suspectez un cas de proxénétisme ou d'exploitation sexuelle avant ou après le séjour, contactez l'office central pour la répression de la traite des êtres humains, sans en aviser votre voyageur :

DIRECTION NATIONALE DE LA POLICE JUDICIAIRE
Office central pour la répression de la traite des êtres humains (OCRTEH)
101 rue des Trois Fontaines 92000 Nanterre
dnj-ocrteh-etat-major@interieur.gouv.fr

En cas d'urgence (violences, nécessité d'intervention rapide) :

17 POLICE SECOURS
18 POMPIERS
15 SAMU
112 NUMÉRO EUROPEEN

Si besoin, contactez relatifs à l'accompagnement des victimes
de 8h30 à 18h pour les victimes de 18h pour les mineurs.
La liste des contacts d'associations d'aide aux victimes de traite des êtres humains est disponible sur : <https://www.agalia-kennes-kormouan.gouv.fr/contacts-actes-TTEH>

Page 1 sur 2





GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mission interministérielle
pour la protection des femmes
contre les violences et la lutte
contre la traite des êtres humains



QUE FAIRE EN CAS DE SUSPICION DE PROSTITUTION OU D'EXPLOITATION SEXUELLE DANS UN LOGEMENT LOUÉ SUR UNE PLATEFORME EN LIGNE ?

En tant qu'hôte, le logement que vous mettez à disposition peut être utilisé, à votre insu, pour héberger des activités prostitutionnelles, susceptibles d'être organisées par des réseaux de trafic d'êtres humains et réprimées par la loi (art. 225-4-1 du code pénal). Si vous vous rendez compte de tels agissements, il est de votre devoir d'en aviser les forces de l'ordre.

Selon la loi, le fait de louer, en connaissance de cause, un logement dans lequel une ou des personnes se livrent à des activités prostitutionnelles relève du proxénétisme (art. 225-5 et 225-10 du code pénal). Par ailleurs, l'achat d'acte sexuel est une contravention punie d'une amende de 1500 € (art. 611-1 du code pénal). Si la victime est mineure, l'infraction devient un délit passible de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende, voire un crime lorsque le mineur a moins de 15 ans. Dans ce cas la peine encourue est de 20 ans d'emprisonnement. La situation des mineurs mérite une vigilance toute particulière, leur exploitation sexuelle à des fins prostitutionnelles étant en forte augmentation sur le territoire national.

Afin de vous protéger et de protéger les victimes de ces réseaux, de soutenir les efforts des forces de l'ordre dans leurs enquêtes et de renforcer la sécurité des hôtes et des locataires sur la plateforme, vous trouverez ci-dessous des points de vigilance et la marche à suivre en cas de doute.

QUELS SONT LES ÉLÉMENTS AUXQUELS PRÊTER ATTENTION ?

Avant le séjour

- ▶ Le voyageur vous propose de réserver hors de la plateforme, de payer en liquide ou par carte NICKEL/PCS.
- ▶ Le voyageur pose des questions relatives à l'isolation phonique.
- ▶ Le voyageur pose des questions sur la sécurité du logement (code, concierge, possibilité d'ouverture de l'entrée via l'interphone).
- ▶ Le voyageur pose des questions sur la vue et les équipements du logement (rideaux, volets).
- ▶ Le voyageur vérifie que le linge de salle de bain et le linge de lit est bien fourni et s'il y a des places de parking gratuites et à proximité.
- ▶ Le voyageur ne souhaite pas rencontrer le propriétaire pour recevoir les clefs.
- ▶ Le voyageur demande ces informations et insiste pour obtenir une réponse, quand bien même il a des difficultés avec la langue française.



Au moment de l'entrée dans les lieux

- ▶ Si l'accueil dans le logement se fait en personne, il se peut que l'identité de la personne ayant réservé ne soit pas celle du (ou d'un des) voyageur(s) logé(s). En cas de doute, n'hésitez pas à demander un justificatif d'identité (vérifier la photo, la majorité, la nationalité...) et prenez éventuellement une photo du document. Si le voyageur est venu en voiture, pensez si possible également à relever les plaques d'immatriculation.
- ▶ Le voyageur logé est mineur. Dans ce cas, refusez la remise des clefs.

Pendant le séjour

- ▶ Le voyageur est présent dans le logement de manière permanente ou sort très peu.
- ▶ Les voisins vous informent de nuisances sonores ou de violences, d'allers-retours aux abords de l'appartement, ou de la présence d'individus tiers dans le hall/parking.

Après le séjour

- ▶ Vous notez la présence de nombreux préservatifs dans les poubelles.
- ▶ Vous remarquez que le logement est dégradé, laissé en désordre et/ou sale.
- ▶ Le voyageur ne laisse pas de commentaire.
- ▶ Le voyageur effectue des réservations récurrentes du même logement.

Si vous suspectez un cas de proxénétisme ou d'exploitation sexuelle avant ou après le séjour, contactez l'office central pour la répression de la traite des êtres humains, sans en avertir votre voyageur :

**DIRECTION NATIONALE DE LA POLICE JUDICIAIRE
Office central pour la répression de la traite des êtres humains (OCRTEH)
101 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre**

dnpj-ocrteh-etat-major@interieur.gouv.fr

En cas d'urgence (violences, nécessité d'intervention rapide) :

17
POLICE
SECOURS

18
POMPIERS

15
SAMU

112
NUMÉRO
EUROPÉEN

Si besoin, contacts relatifs à l'accompagnement des victimes :
- le **3919** pour les femmes victimes de violences et le **119** pour les mineurs ;
- la liste des contacts d'associations d'aide aux victimes de traite des êtres humains est disponible sur : <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/contacts-lutte-TEH>.